

• Filtre à sable vertical non drainé



Conditions de pose

- 1 Le fond de fouille maximum pour un filtre à sable sera de 1m60. L'épaisseur de terre végétale en surface ne dépassera pas 20 cm, la quantité de graviers au-dessus des tuyaux d'épandage sera ajustée en conséquence.
- 2 En cas de sol fissuré, insérer une géogrille sur le fond de fouille.
- 3 Le fuseau granulométrique du sable pour le filtre à sable doit être fourni au SPANC lors du contrôle et daté de moins de 6 mois.
- 4 L'exécution des travaux ne doit en aucun cas entraîner le compactage des terrains destinés à l'infiltration. Le terrassement est donc à proscrire lorsque le sol est détrempe.
- 5 Après la pose des tuyaux d'épandage, boucler avec des coudes et tés, dans un regard de bouclage.
- 6 Si l'écoulement des eaux traitées ne peut se faire de manière gravitaire, un poste de relevage sera mis en place.

Les + de la charte

- Une pente de 0,5 à 1 % peut être donnée sur l'ensemble des tuyaux d'épandage, si la filière n'est pas alimentée par une pompe.
- **Recommandation** : la pose d'un piézomètre peut être conseillée. Il permettra la vérification de la bonne infiltration de l'effluent épuré à la base du filtre.

Les interdits

- Pas de stockage, ni de circulation d'engins, ni de plantation dans un périmètre de 3 m minimum.
- Éviter la concentration des eaux de ruissellement sur le dispositif de traitement.
- Le géotextile est interdit en fond de fouille.

